

Séance ordinaire du 1 novembre 2010

Procès-verbal



01 - OUVERTURE DE LA SESSION :

PROVINCE DE QUÉBEC

M.R.C. DE LOTBINIÈRE

MUNICIPALITÉ DE SAINT-AGAPIT

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le

1er novembre 2010, à 20h00, au Chalet des Sports situé au 1072, avenue Bergeron, Saint-Agapit (Qc) G0S 1Z0.

Sont présents :

Madame Claudette Desrochers, conseillère district #1

Madame Andréanne Giasson, conseillère district #2

Madame Micheline Beaudet, conseillère district #4

Monsieur Pierre Audesse, conseiller district #5

Moniseur Yves Gingras, conseiller district # 6

Est absent:

Monsieur Rosaire Lemay, conseiller district #3

Formant quorum sous la présidence de Sylvie Fortin Graham, mairesse.

1 - OUVERTURE DE LA SESSION

Madame la mairesse Sylvie Fortin Graham souhaite la bienvenue aux membres ainsi qu'au public et déclare la séance ouverte à 20 heures. Un ordre du jour est mis à la disposition du public afin de suivre le déroulement de la réunion.

01.01 (2010-11-561) - NOMMER SECRÉTAIRE DE L'ASSEMBLÉE

1.1 - NOMMER SECRÉTAIRE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par le conseiller Pierre Audesse et il est résolu par les membres du conseil municipal de nommer, Madame Josée Martineau, comme secrétaire d'assemblée pour la session du 1er novembre 2010.

Adopté à l'unanimité des conseillers

02 (2010-11-562) - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Micheline Beaudet et il est résolu par les membres du conseil municipal d'adopter l'ordre du jour de la session ordinaire du 1er novembre 2010 tel que présenté ici-bas avec les trois modifications suivantes:

Remplacer le point 3 «Adoption du procès-verbal» par «Nomination de Madame Josée Martineau comme directrice générale et secrétaire-trésorière pro tempore»

Reporter à une session subséquente le point 4.3 «Engagement de personnel en urbanisme»

Remplacer au point 7.6 «appel d'offres par voie d'invitation» par «appel d'offres par voie publique».

Adopté à l'unanimité des conseillers

03 (2010-11-563) - NOMINATION DE MADAME JOSÉE MARTINEAU COMME DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈR PRO TEMPORE

3 - NOMINATION DE MADAME JOSÉE MARTINEAU COMME DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈR PRO TEMPORE

Il est proposé par le conseiller Pierre Audesse et il est résolu par les membres du conseil municipal de nommer madame Josée Martineau comme

directrice générale et secrétaire-trésorière pro tempore et de l'autoriser à signer tous les documents pour et au nom de la Municipalité de Saint-Agapit lors du remplacement de madame Ghislaine Gravel, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim lors de ces vacances du 26 octobre au 17 novembre 2010 inclusivement, à 40 heures par semaine, au même tarif horaire que la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim.

Que cette dépense soit prise au poste budgétaire 02 13000 141.

Adopté à l'unanimité des conseillers

04 - ADMINISTRATION & LÉGISLATION

4 - ADMINISTRATION & LÉGISLATION

04.01 (2010-11-564) - JOURNÉE DE L'AMITIÉ - ASSOCIATION DES PERSONNES HANDICAPÉES DE LOTBINIÈRE - AIDE FINANCIÈRE

4.1 - JOURNÉE DE L'AMITIÉ - ASSOCIATION DES PERSONNES HANDICAPÉES DE LOTBINIÈRE - AIDE FINANCIÈRE

Il est proposé par la conseillère Andréanne Giasson et il est résolu par les membres du conseil municipal d'autoriser une équipe de quatre personnes à représenter la Municipalité de Saint-Agapit à une activité de quilles avec les personnes handicapées lors de la « Journée de l'Amitié » organisée le 27 novembre 2010 par l'Association des personnes handicapées de Lotbinière et de contribuer financièrement, comme « Partenaire Ami » au montant de 400 \$.

Adopté à l'unanimité des conseillers

04.02 (2010-11-565) - RÉORGANISATION DES COMITÉS

4.2 - RÉORGANISATION DES COMITÉS

Il est proposé par le conseiller Yves Gingras et il est résolu par les membres du conseil municipal de réorganiser les responsabilités de chacun des conseillers comme suit:

| | |
|--------------------------------|--|
| Affaires municipales | Rosaire Lemay, Pierre Audesse, Claudette Desrochers |
| Bâtiments municipaux | Yves Gingras, Pierre Audesse, Rosaire Lemay |
| Comité golf municipalité/Lions | Rosaire Lemay, Andréanne Giasson |
| Edifice multifonctionnel | Pierre Audesse, Micheline Beaudet |
| Ententes inter-municipales | Claudette Desrochers |
| Famille | Micheline Beaudet, Andréanne Giasson |
| Finances | Micheline Beaudet |
| Loisirs et Parcs | Andréanne Giasson, Micheline Beaudet |
| Maire suppléant | Pierre Audesse |
| Sécurité publique | Micheline Beaudet |
| Tourisme | Micheline Beaudet, Pierre Audesse, Andréanne Giasson |
| UPA-Municipalité | Claudette Desrochers, Yves Gingras |
| Urbanisme | Pierre Audesse, Claudette Desrochers |

Adopté à l'unanimité des conseillers

04.03 - ENGAGEMENT DE PERSONNEL EN URBANISME

4.3 - ENGAGEMENT DE PERSONNEL EN URBANISME

Ce point est reporté à une session subséquente.

04.04 (2010-11-566) - SIGNATURE DES EFFETS BANCAIRES

4.4- SIGNATURE DES EFFETS BANCAIRES

Il est proposé par la conseillère Micheline Beaudet et il est résolu par les membres du conseil municipal:

Que dans le cas d'absence ou d'incapacité du directeur général et secrétaire-trésorier par intérim, madame Josée Martineau, technicienne en gestion financière et administrative, est autorisée à signer lesdits chèques et ordres de paiement de la Municipalité de St-Agapit.

Que l'autorisation donnée par la résolution 2009-11-380 à Madame Marie-Eve Mercier comme directrice générale adjointe soit révoquée du fait qu'elle n'est plus à l'emploi de la Municipalité de St-Agapit.

Que la présente résolution soit communiquée à la Caisse populaire Saint-Agapit/St-Gilles et soit en vigueur à partir du 2 novembre 2010.

Adopté à l'unanimité des conseillers

04.05 (2010-11-567) - ADHÉSION AU SOUS-SERVICE TDD DE ACCÈS D AFFAIRES

4.5 - ADHÉSION AU SOUS-SERVICE TDD DE ACCÈS D AFFAIRES

Il est proposé par la conseillère Claudette Desrochers et résolu par les membres du conseil municipal d'autoriser, Madame Ghislaine Gravel, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, à procéder à l'adhésion de la Municipalité de St-Agapit au sous-service TDD d'Accès D Affaires et de l'autoriser à signer pour et au nom de la Municipalité de St-Agapit tous documents reliés à cette adhésion.

Adopté à l'unanimité des conseillers

04.06 (2010-11-568) - AUTORISATION DONNÉE A UN ARPENTEUR GEOMETRE DE MODIFIER LE LOT 3 640 015 SELON LA DESCRIPTION TECHNIQUE DU 5 DÉCEMBRE 2008 SOUS LE NUMÉRO 2813.

4.6 - AUTORISATION DONNÉE A UN ARPENTEUR GEOMETRE DE MODIFIER LE LOT 3 640 015 SELON LA DESCRIPTION TECHNIQUE DU 5 DÉCEMBRE 2008 SOUS LE NUMÉRO 2813

Il est proposé par le conseiller Pierre Audesse et il est résolu par les membres du conseil municipal d'autoriser l'arpenteur-géomètre, choisi par Monsieur Réjean Bergeron, à modifier le lot 3 640 015 du Cadastre du Québec, faisant présentement partie de l'avenue du Pont selon la description technique du 5 décembre 2008, préparé par Paul Grimard, arpenteur-géomètre, sous le numéro 2813.

Adopté à l'unanimité des conseillers

04.07 (2010-11-569) - RENOUELEMENT COTISATION CHAMBRE DE COMMERCE LOTBINIÈRE

4.7 - RENOUELEMENT COTISATION CHAMBRE DE COMMERCE LOTBINIÈRE

Il est proposé par la conseillère Micheline Beaudet et il est résolu par les membres du conseil municipal que la Municipalité de St-Agapit de procéder au renouvellement de son adhésion à la Chambre de commerce de Lotbinière pour l'année 2011 au coût de 50\$ plus taxes.

Adopté à l'unanimité des conseillers

04.08 - DÉPÔT DU RAPPORT DE LA MAIRESSE

4.8 - DÉPÔT DU RAPPORT DE LA MAIRESSE

Madame Sylvie Fortin Graham, mairesse, fait le dépôt et la lecture du discours du maire afin de se conformer à l'article 955 du code municipal. Une copie sera distribuée gratuitement à tous les citoyens et citoyennes de la Municipalité de St-Agapit via le service postal.

04.09 (2010-11-570) - OCTROI DE CONTRAT POUR L'ANALYSE DE LABORATOIRE DE L'EAU POTABLE ET USÉE

4.9 - OCTROI DE CONTRAT POUR L'ANALYSE DE LABORATOIRE DE L'EAU POTABLE ET USÉE

Il est proposé par le conseiller Pierre Audesse et il est résolu par les membres du conseil municipal d'accepter l'offre de service d'Environex Laboratoires Environnementaux pour l'analyse de laboratoire de l'eau potable et usée pour l'année 2011 au montant de 3597 \$ plus taxes.

Adopté à l'unanimité des conseillers

04.10 (2010-11-571) - PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL - UTILISATION DES COMPENSATIONS DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

4.10 - PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL - UTILISATION DES COMPENSATIONS DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

CONSIDÉRANT que le ministère des Transports du Québec a versé une compensation de 4085 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2009;

CONSIDÉRANT que les compensations distribuées à la municipalité visent à l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts dont les municipalités sont responsables et situés sur ces routes;

CONSIDÉRANT que la présente résolution est accompagnée de l'annexe « A » identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées;

CONSIDÉRANT qu'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'annexe « B » dûment complétée;

Il est proposé par la conseillère Andréanne Giasson et il est unanimement résolu et adopté d'annuler la résolution numéro 2010-01-36 et que la municipalité de Saint-Agapit informe le ministère des Transports du Québec de l'utilisation des compensations conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Adopté à l'unanimité des conseillers

04.11 (2010-11-572) - 4.11 - RESOLUTION POUR DÉPASSEMENTS DE COÛTS

4.11 - RESOLUTION POUR DÉPASSEMENTS DE COÛTS

Il est proposé par le conseiller Pierre Audesse et il est résolu par les membres du conseil municipal d'approuver les deux avenants de modifications suivants :

PM-04, PM-05, PM-12, PM-13 concernant les coûts en extra de la construction du Complexe des Seigneuries totalisant 57 071.64\$ en date du 25 octobre 2010.

ME-01, ME-04, ME-05, ME-06, ME-07, PM-07, ME-09, ME-10, ME-11, ME-12, ME-13, ME-14, ME-15 ainsi que les coûts reliés à des directives de structure et de soufflades de murs totalisant 72 558.17\$.

Adopté à l'unanimité des conseillers

04.12 (2010-11-573) - AUTORISATION DE SIGNER UN PROTOCOLE D'ENTENTE RELATIF À DES TRAVAUX MUNICIPAUX - DÉVELOPPEMENT DE LA TANNERIE-PHASE 2A

4.12 -AUTORISATION DE SIGNER UN PROTOCOLE D'ENTENTE RELATIF À DES TRAVAUX MUNICIPAUX - DÉVELOPPEMENT DE LA TANNERIE-PHASE 2A

Considérant que l'entreprise 9221-6001 Québec Inc. a soumis à la Municipalité de St-Agapit un projet de développement résidentiel désigné comme étant « Développement de la Tannerie - Phase 2A »;

Considérant le règlement numéro 256-11-07 et ses amendements portant sur les ententes relatives aux travaux municipaux ;

Il est proposé par la conseillère Andréanne Giasson et il est résolu par les membres du conseil municipal d'autoriser madame Sylvie Fortin Graham, mairesse et madame Josée Martineau, directrice générale et secrétaire-trésorière pro tempore à signer le protocole d'entente relatif à des travaux municipaux avec la compagnie 9221-6001 Québec Inc. dans le cadre du projet « Développement de la Tannerie - Phase 2A ».

Adopté à l'unanimité des conseillers

05 - LOISIRS ET PARCS

5 - LOISIRS ET PARCS

05.01 (2010-11-574) - OCTROI DE CONTRAT POUR L'INSTALLATION D'UN TRANSFORMATEUR ET D'UN AÉROTHERME POUR TEMPÉRER LA SALLE MÉCANIQUE AU CENTRE SPORTIF G. H. VERMETTE

5.1 - OCTROI DE CONTRAT POUR L'INSTALLATION D'UN TRANSFORMATEUR ET D'UN AÉROTHERME POUR TEMPÉRER LA SALLE MÉCANIQUE AU CENTRE SPORTIF G. H. VERMETTE

Il est proposé par la conseillère Andréanne Giasson et il est résolu par les membres du conseil municipal d'accepter les soumissions d'Électricité Pro-Den pour la fourniture, l'installation et le raccordement d'un transformateur 50 kva au coût de 1 965\$ plus taxes et d'un aérotherme de 5 kw au coût de 669,95 \$ plus taxes pour tempérer la salle mécanique au Centre Sportif G. H. Vermette.

Que ces dépenses soient prises au poste budgétaire 02 70130 522.

Adopté à l'unanimité des conseillers

05.02 (2010-11-575) - OCTROI DE CONTRAT POUR LE REMPLACEMENT ET L'INSTALLATION

DE 123 LUMINAIRES FLUORESCENTS T-8 AU CENTRE SPORTIF G. H. VERMETTE

5.2 - OCTROI DE CONTRAT POUR LE REMPLACEMENT ET L'INSTALLATION DE 123 LUMINAIRES FLUORESCENTS T-8 AU CENTRE SPORTIF G. H. VERMETTE

Il est proposé par la conseillère Andréanne Giasson et il est résolu par les membres du conseil municipal d'accepter la soumission d'Électricité Pro-Den pour le remplacement et l'installation de 123 luminaires fluorescents T-8 au coût de 9 950 \$ plus taxes au Centre Sportif G. H. Vermette et suite aux modifications la municipalité recevra une subvention de 1560.00\$ d'Hydro-Québec et de plus selon ceux-ci une économie d'énergie de 15 à 30 %.

Que cette dépense soit prise au poste budgétaire 02 70130 522.

Adopté à l'unanimité des conseillers

05.03 (2010-11-576) - OCTROI DE CONTRAT POUR L'ENTRETIEN ANNUEL DES DÉTECTEURS D'AMMONIAC

5.3 - OCTROI DE CONTRAT POUR L'ENTRETIEN ANNUEL DES DÉTECTEURS D'AMMONIAC AU CENTRE SPORTIF G. H. VERMETTE

Il est proposé par la conseillère Andréanne Giasson et il est résolu par les membres du conseil municipal d'accepter la soumission de Les Services Technologiques A.C. Inc. pour l'entretien annuel des détecteurs d'ammoniac au Centre Sportif G.H. Vermette au coût de 324 \$ plus taxes.

Que cette dépense soit prise au poste budgétaire 02 70130 522.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

05.04 (2010-11-577) - EMBAUCHE D'UN HOMME D'ENTRETIEN À L'ARÉNA

5.4 - EMBAUCHE D'UN HOMME D'ENTRETIEN À L'ARÉNA

Il est proposé par la conseillère Andréanne Giasson et il est résolu par les membres du conseil municipal que, conformément à la recommandation du comité de gestion des Loisirs, de procéder à l'embauche de Monsieur Mathieu Leblanc-Goulet au poste d'homme d'entretien à l'aréna du Centre Sportif G.H. Vermette.

Que ses conditions de travail sont celles prévues à la convention collective de travail du Syndicat des employés municipaux et sports de Saint-Agapit (C.S.D) en vigueur.

Adopté à l'unanimité des conseillers

05.05 (2010-11-578) - ACHAT D'UN TERMINAL NUMÉRIQUE HAUTE DÉFINITION

5.5 - ACHAT D'UN TERMINAL NUMÉRIQUE HAUTE DÉFINITION

Considérant que le Restaurant Chez Larry fournira gratuitement une nouvelle télévision à l'aréna du Centre Sportif G.H. Vermette.

En conséquence, il est proposé par la conseillère Andréanne Giasson et il est résolu par les membres du conseil municipal d'autoriser l'achat d'un terminal numérique haute définition de Vidéotron pour la nouvelle télévision au coût de 300 \$ plus taxes.

Que cette dépense soit prise au poste budgétaire 02 70130 339.

Adopté à l'unanimité des conseillers

05.06 (2010-11-579) - SUBVENTIONS LOISIRS

5.6 - SUBVENTIONS LOISIRS

Suite à la recommandation du Comité de gestion des loisirs, il est proposé par la conseillère Andréanne Giasson et il est résolu par les membres du conseil municipal d'accorder des aides financières, au montant de 7500 \$ et de 575 \$, au Hockey mineur de St-Agapit et une aide financière, au montant de 4500 \$, au C.P.A. Les Dorisseaux de St-Agapit.

Que ces dépenses soient prise au poste budgétaire 02 70130 970.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

06 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

6 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

06.01 (2010-11-580) - RAPPORT SUR LA SITUATION DES ACTIVITES DU SERVICE DES INCENDIES

6.1 - RAPPORT SUR LA SITUATION DES ACTIVITÉS DU SERVICE DES INCENDIES

Il est proposé par la conseillère Micheline Audesse et il est résolu par les membres du conseil municipal de prendre acte du rapport du service de sécurité incendie pour le mois d'octobre 2010;

APPELS D'URGENCE

| | |
|--|---|
| Alarme incendie : | 2 |
| Assistance aux citoyens : | 1 |
| Entraide aux municipalités : St-Gilles | 1 |
| Déploiement automatique : St-Apollinaire | 2 |

AUTRES APPELS ET ACTIVITÉS

| | |
|------------|---|
| Pratique : | 1 |
|------------|---|

Adopté à l'unanimité des conseillers

06.02 (2010-11-581) - APPELS D'OFFRES POUR L'ACHAT D'UN CAMION AUTO-POMPE-CITERNE

6.2 - APPEL D'OFFRES POUR L'ACHAT D'UN CAMION AUTO- POMPE-CITERNE

Il est proposé par la conseillère Micheline Beaudet et il est résolu par les membres du conseil municipal d'autoriser Madame Ghislaine Gravel, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, de demander des soumissions par voie d'invitation publique pour l'achat d'un camion auto-pompe-citerne pour le service d'incendie de St-Agapit.

Adopté à l'unanimité des conseillers

06.03 (2010-11-582) - PAIEMENT DE LA FACTURE DES CONSTRUCTIONS FOURNIER & GIGUERE INC.

6.3 - PAIEMENT DE LA FACTURE DES CONSTRUCTIONS FOURNIER & GIGUÈRE INC.

Il est proposé par la conseillère Micheline Beaudet et il est résolu par les membres du conseil municipal de faire le paiement de la facture numéro 509 au montant de 12 867,75 \$ taxes incluses à Les Constructions Fournier & Giguère Inc. pour l'agrandissement du poste de pompier du service des incendies de St-Agapit.

Que cette dépense soit prise au poste budgétaire 22 21010 000.

Adopté à l'unanimité des conseillers

06.04 (2010-11-583) - DISPOSER DE L'UNITE D'URGENCE - RECUPÉRATION EDDY DELISLE INC.

6.4 - DISPOSER DE L'UNITÉ D'URGENCE - RÉCUPÉRATION EDDY DELISLE INC.

Il est proposé par la conseillère Micheline Beaudet et il est résolu par les membres du conseil municipal de vendre l'ancienne unité d'urgence de marque Chevrolet, de modèle P30, 1986, du service des incendies de St-Agapit à Récupération Eddy Delisle Inc. au montant de 1000 \$ plus taxes et d'autoriser par procuration monsieur Donald Groleau, Capitaine coordonnateur du service des incendies de St-Agapit, à représenter et à signer tous les documents pour et au nom de la Municipalité de St-Agapit pour le transfert de propriété du véhicule à la Société de l'assurance automobile du Québec.

Adopté à l'unanimité des conseillers

06.05 (2010-11-584) - REMPLACEMENT DU GESTIONNAIRE DU PROGRAMME D'ENTRETIEN PREVENTIF «PEP»

6.5 - REMPLACEMENT DU GESTIONNAIRE DU PROGRAMME D'ENTRETIEN PRÉVENTIF « PEP »

Considérant que le nom de madame Michèle Bouchard, ancienne directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de St-Agapit apparaît encore comme gestionnaire au programme « PEP » à la Société de l'assurance automobile du Québec;

En conséquence il est proposé par la conseillère Micheline Beaudet et il est résolu par les membres du conseil municipal de remplacer le nom de

madame Michèle Bouchard par monsieur Donald Groleau, Capitaine coordonnateur du service des incendies de St-Agapit, comme gestionnaire au programme d'entretien préventif « PEP » à la Société de l'assurance automobile du Québec et d'ajouter et d'inscrire à la liste des véhicules soumise au programme « PEP » le véhicule du service des incendies qui porte le numéro de plaque L471637-8.

Adopté à l'unanimité des conseillers

07 - URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

7 - URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

07.01 (2010-11-585) - OCTROI DE CONTRAT DU SYSTÈME DE SONORISATION, D'ÉCLAIRAGE ET DE VIDÉO AU «COMPLEXE DES SEIGNEURIES»

7.1 - OCTROI DE CONTRAT DU SYSTÈME DE SONORISATION, D'ÉCLAIRAGE ET DE VIDÉO AU «COMPLEXE DES SEIGNEURIES»

Attendu que la Municipalité de Saint-Agapit veut procéder à l'achat d'un système de sonorisation, d'éclairage et de vidéo pour le nouveau centre multifonctionnel « Complexe Des Seigneuries »;

Attendu que la Municipalité de Saint-Agapit a demandé des soumissions par voie d'appels d'offres publics;

Attendu que les soumissions reçues et trouvées conformes sont au nombre de une (1);

En conséquence, il est proposé par le conseiller Pierre Audesse et résolu par les membres du conseil municipal d'accepter la soumission présentée, par le plus bas soumissionnaire conforme, soit Solotech, pour exécuter le contrat du système de sonorisation, d'éclairage et de vidéo conformément au devis d'appel d'offres, pour un montant de 291 949,51 \$ plus les taxes.

Adopté à l'unanimité des conseillers

07.02 (2010-11-586) - OCTROI DE CONTRAT DU SYSTÈME DE SONORISATION, D'ÉCLAIRAGE ET DE VIDÉO AU «COMPLEXE DES SEIGNEURIES»

7.2 - APPEL D'OFFRES PAR VOIE D'INVITATION POUR L'EXPLOITATION DU CENTRE DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE - « COMPLEXE DES SEIGNEURIES »

Il est proposé par le conseiller Pierre Audesse et il est résolu par les membres du conseil municipal d'entériner l'autorisation donnée par madame Ghislaine Gravel, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, de demander des soumissions par voie d'invitation écrite auprès des entreprises suivantes: Énergie-Cardio de St-Romuald, Mario Rousseau de St-Agapit, Centre Azur de St-Jean-Chrysostôme et Studio Action Détente Enr. de St-Agapit pour l'exploitation de la futur salle de conditionnement physique au centre multifonctionnel « Complexe Des Seigneuries ».

Adopté à l'unanimité des conseillers

07.03 (2010-11-587) - APPEL D'OFFRES PAR VOIE D'INVITATION POUR L'ACHAT ET L'INSTALLATION DES ÉQUIPEMENTS DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE – « COMPLEXE DES SEIGNEURIES »

7.3 - APPEL D'OFFRES PAR VOIE D'INVITATION POUR L'ACHAT ET L'INSTALLATION DES ÉQUIPEMENTS DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE - « COMPLEXE DES SEIGNEURIES »

Il est proposé par le conseiller Pierre Audesse et il est résolu par les membres du conseil municipal d'entériner l'autorisation donnée par madame Ghislaine Gravel, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, de demander des soumissions par voie d'invitation écrite auprès de monsieur François Ménard de Nutrition sport fitness de Hull et Monsieur Marco Fortier de Fitness L'Entrepôt de Québec pour l'achat et l'installation des équipements de conditionnement physique pour la futur salle de conditionnement physique au centre multifonctionnel « Complexe Des Seigneuries ».

Adopté à l'unanimité des conseillers

07.04 (2010-11-588) - ACHAT DES TOILES SOLAIRES ET OPAQUES - COMPLEXE DES SEIGNEURIES

7.4 - ACHAT DES TOILES SOLAIRES ET OPAQUES - COMPLEXE DES SEIGNEURIES

Il est proposé par le conseiller Pierre Audesse et il est résolu par les membres du conseil municipal de faire l'achat de toiles solaires et opaques,

incluant la fourniture, l'installation et la programmation (soumission 1010072) de la compagnie Décor S.T. Inc. au coût de 21 706 \$ plus taxes pour les locaux du nouveau centre multifonctionnel « Complexe des Seigneuries ».

Que cette dépense soit prise au poste budgétaire 22 70000 721.

Adopté à l'unanimité des conseillers

07.05 (2010-11-589) - OCTROI DE CONTRAT POUR LA PLANTATION D'ARBRES ET D'ARBUSTES AU FUTUR CENTRE MULTIFONCTIONNEL «COMPLEXE DES SEIGNEURIES»

7.5 - OCTROI DE CONTRAT POUR LA PLANTATION D'ARBRES ET D'ARBUSTES AU FUTUR CENTRE MULTIFONCTIONNEL « COMPLEXE DES SEIGNEURIES »

Attendu que la Municipalité de Saint-Agapit veut procéder à la plantation d'arbres et d'arbustes sur le terrain du futur centre multifonctionnel « Complexe Des Seigneuries »;

Attendu que la Municipalité de Saint-Agapit a demandé des soumissions à deux entreprises soit, Le Laurier Vert Inc. et Les Serres N.M. Enr. ;

Attendu que les soumissions reçues et trouvées conformes sont au nombre de deux (2);

En conséquence, il est proposé par le conseiller Pierre Audesse et résolu par les membres du conseil municipal d'accepter la soumission présentée, par le plus bas soumissionnaire conforme, soit Les Serres N.M. Enr. pour exécuter la plantation d'arbres et d'arbustes, soit à l'automne 2010 ou au printemps 2011, dépendamment de l'avancement des travaux du futur centre multifonctionnel, pour un montant de 6 233,24 \$ taxes incluses.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

07.06 (2010-11-590) - APPEL D'OFFRES PAR VOIE D'INVITATION PUBLIC POUR LA FOURNITURE DE L'AMEUBLEMENT DU NOUVEAU CENTRE MULTIFONCTIONNEL «COMPLEXE DES SEIGNEURIES»

7.6 - FOURNITURE DE L'AMEUBLEMENT DU NOUVEAU CENTRE MULTIFONCTIONNEL - « COMPLEXE DES SEIGNEURIES »

Il est proposé par le conseiller Pierre Audesse et il est résolu par les membres du conseil municipal d'autoriser madame Josée Martineau, directrice générale et secrétaire-trésorière pro tempore, de demander des soumissions par voie d'invitation publique pour la fourniture de l'ameublement du futur centre multifonctionnel « Complexe Des Seigneuries » et de faire paraître l'offre d'appels public dans le journal Le Soleil et dans le Système Électronique **APPEL D'OFFRES PAR VOIE D'INVITATION PUBLIC POUR LA** d'Appel d'Offres (SEAO).

Adopté à l'unanimité des conseillers

07.07 (2010-11-591) - ACHAT DE RIDEAUX DE VELOURS NOIR «COMPLEXE DES SEIGNEURIES»

7.7 - ACHAT DE RIDEAUX DE VELOURS NOIR - « COMPLEXE DES SEIGNEURIES »

Il est proposé par le conseiller Pierre Audesse et il est résolu par les membres du conseil municipal de faire l'achat de 300 pieds linéaires de rideaux, incluant la confection, la fourniture et l'installation (soumission 1010071) de la compagnie Décor S.T. Inc. au coût de 21 250 \$ plus taxes pour les locaux du nouveau centre multifonctionnel « Complexe Des Seigneuries ».

Adopté à l'unanimité des conseillers

08 - SANTE ET BIEN-ÊTRE

8- SANTE ET BIEN-ÊTRE

08.01 (2010-11-592) - NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION - O.M.H. ST-AGAPIT

8.1 - NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION - O.M.H. DE ST-AGAPIT

Il est proposé par le conseiller Yves Gingras et il est résolu par les membres du conseil municipal que la Municipalité de Saint-Agapit désigne madame Yvette Therrien Charest comme sa représentante sur le conseil d'administration de l'O.M.H. de St-Agapit.

Adopté à l'unanimité des conseillers

09 - FINANCES

9 - FINANCES

09.01 (2010-11-593) - LISTES DES COMPTES A PAYER

9.1 - LISTE DES COMPTES PAYÉS AU 31 OCTOBRE 2010

Il est proposé par la conseillère Micheline Beaudet et il est résolu par les membres du conseil municipal, que la liste des comptes payés (du chèque 5183 à 5270), en date du 31 octobre 2010, au montant de 109 197,34 \$, soit acceptée tel que présentée.

Adopté à l'unanimité des conseillers

09.02 (2010-11-594) - PAIEMENT DES FACTURES

9.2 - PAIEMENT DE FACTURES

Il est proposé par la conseillère Micheline Beaudet et il est résolu par les membres du conseil municipal, d'autoriser le paiement des factures ici-bas, au montant de 1 646 508,05 \$.

CONSTRUCTION CENTRE MULTIFONCTIONNEL (RÈGLEMENT 305-04-10)

| | | |
|---------------------------|----------------|---------------|
| Ronam Constructions Inc. | Décompte 5 | 733 191,62 \$ |
| Inspec-Sol | Facture 113072 | 4 704,35 \$ |
| Jean Dallaire Architectes | Facture 1099 | 5 261,01 \$ |
| Génivar | Facture 118211 | 5 248,69 \$ |
| Génivar | Facture 116895 | 11 992,97 \$ |
| TST Inc. | Facture 29442 | 11 682,00 \$ |
| TST Inc. | Facture 29443 | 6 744,28 \$ |

REPLACEMENT DU SYSTÈME DE RÉFRIGÉRATION ET AGRANDISSEMENT ET RÉAMÉNAGEMENT DU LOCAL TECHNIQUE EXISTANT -

CENTRE SPORTIF G. H. VERMETTE (RÈGLEMENT 302-01-10)

| | | |
|---------------------------|----------------|---------------|
| Lévis Construction Inc. | décompte 5 | 236 962,30 \$ |
| Jean Dallaire Architectes | facture 1098 | 1 246,94 \$ |
| Jean Dallaire Architectes | facture 1103 | 2 285,72 \$ |
| Génivar | facture 118582 | 16 097,64 \$ |

RÉFECTION D'AQUEDUC, D'ÉGOUTS ET DE VOIRIE DES RUES OLIVIER, POULIOT ET DU COLLÈGE (RÈGLEMENT 304-02-10)

| | | |
|---------------------|-----------------|---------------|
| Construction B.M.L. | décompte 4 | 200 196,62 \$ |
| Inspec-Sol | facture 111683 | 13 284,80 \$ |
| Inspec-Sol | facture 112 961 | 3 818,69 \$ |

TRAVAUX DE RÉFECTION ET D'AMÉLIORATION DES ROUTES 116 ET 273 (RÈGLEMENT 307-04-10)

| | | |
|---------------------|-----------------|---------------|
| Construction B.M.L. | décompte 1 | 227 075,49 \$ |
| SNC Lavalin Inc | facture 1004557 | 73 401,48 \$ |

DÉVELOPPEMENT DE LA TANNERIE - PHASE 1A

| | | |
|------------------------|-----------------|--------------|
| SNC Lavalin Inc | facture 1003884 | 21 209,89 \$ |
| SNC Lavalin Inc | facture 1003885 | 2 426,81 \$ |
| Construction Lemay Inc | décompte 4 | 63 600,38 \$ |

PUITS OLIVIER 5

| | | |
|------------------|-----------------|-------------|
| SNC Lavalin Inc. | facture 1004566 | 3 334,88 \$ |
|------------------|-----------------|-------------|

DÉVELOPPEMENT VACHON - PHASE 3

| | | |
|--------------------------|----------------|-------------|
| Lavery, De Billy Avocats | facture 148313 | 2 741,46 \$ |
|--------------------------|----------------|-------------|

Adopté à l'unanimité des conseillers

10 - VARIA

10 - VARIA

Aucun sujet n'a été inscrit au «Varia».

11 - PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES:

11 - PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES

Madame Sylvie Fortin-Graham, mairesse demande aux personnes présentes s'ils ont des questions à poser.

12 (2010-11-595) - AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

12 - AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller par Pierre Audesse et il est résolu par les membres du conseil municipal de faire un ajournement sine die de la séance.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

Sylvie Fortin-Graham, mairesse

Josée Martineau, directrice générale et secrétaire-trésorière pro tempore

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussigné certifie par la présente que les crédits

budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites

par le conseil de cette assemblée de la susdite municipalité

Josée Martineau, directrice générale et secrétaire-trésorière pro tempore

Je, Sylvie Fortin-Graham, mairesse atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Sylvie Fortin Graham, mairesse